

# Procès-Verbal

## Commission Départementale Gestion des Compétitions SENIORS MASCULINS FUTSAL

N° 06  
07 Février 2020

Présents : Sylvain Denis, Quentin Berthelot  
Par courriel : Alain Le Viol  
Assiste : Isabelle Loreau

Les suivantes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 190 des règlements généraux de la FFF.

Les décisions suivantes peuvent être frappées d'appel dans le délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée devant la Commission d'Appel du District de Football de Loire-Atlantique.

Par exception et comme prévu aux Règlements des compétitions concernées, le délai d'appel relatif aux matchs de rencontres des coupes et challenges est réduit à deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée.

Par exception et comme prévu aux Règlements des championnats, le délai d'appel est réduit à deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée si il :

- porte sur l'organisation ou le déroulement de la compétition,
- est relatif à un litige survenu lors des 2 dernières journées de la compétition,
- porte sur le classement en fin de saison.

### **1. Approbation du Procès-Verbal**

---

La Commission approuve le PV n° 05 du 26 Novembre 2019 sans réserve.

### **2. Tirage de la Coupe Futsal Masculine**

---

La Commission procède au tirage du 1er tour de la Coupe Futsal Masculine qui aura lieu le vendredi 28 Février et le 02 Mars 2020.

13 équipes se sont engagées.

Pour le 1er tour les équipes : Sucé/Erdre FC 2, St-Etienne de Montluc Futsal 1 et Bouguenais Foot 1 sont exemptes.

Le calendrier des tours suivants :

- ¼ de finale les 20 et 23 mars 2020
- ½ finale les 10 et 13 avril 2020
- La finale le 13 Juin 2020

La Commission demande aux clubs d'envoyer leur candidature au District de Football pour recevoir les finales des Coupes Féminines et Masculines Futsal

Le Président,  
Sylvain Denis



La secrétaire de séance,  
Isabelle Loreau

